Extrait N° 11 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 16 JUIN 2006

L'an deux mil six, le seize juin, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 7 juin 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

MAIRIE DES AVIRONS

AFFAIRE N° 11 / Action sociale
- Analyse des besoins sociaux
Approbation du plan de financement

Le Maire informe le conseil municipal qu'une analyse des besoins sociaux a été commandée au bureau d'études **SYNTHESE** pour un montant de **15 190 € TTC.**

Les crédits nécessaires au paiement de la dépense sont inscrits à la section de fonctionnement du budget ville 2006.

…/…

L'étude a pour objectif :

=> de caractériser et analyser la problématique sociale au niveau des familles, des quartiers, des institutions, etc…

=> d'élaborer une démarche d'évaluation de l'action sociale communale

=> de définir et hiérarchiser les besoins et les actions à mettre en oeuvre

=> de proposer des indicateurs de mesure et d'évaluation.

Cette opération bénéficie d'un financement dans le cadre du contrat social local 2005-2007.

Pour permettre la constitution du dossier de subvention, le conseil municipal est invité à approuver le projet ainsi que le plan de financement définitif soit :

Coût : 15 190 € TTC

Financement :

• Contrat Social Local	94 %	13 160 €
• Commune	6 %	840 €
TVA à charge communale		1 190 €

Invité à se prononcer, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

▪ approuve le principe de l'opération **« Analyse des besoins sociaux »**

▪ approuve le plan de financement définitif de l'opération, soit :

Coût : 15 190 € TTC

Financement :

• Contrat Social Local	94 %	13 160 €
• Commune	6 %	840 €
TVA à charge communale		1 190 €

▪ autorise le Maire à solliciter du Conseil Général l'attribution des fonds correspondants dans les meilleurs délais.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNONS

MAIRIE DES AVIRONS